

Le projet **Quartier 21-Saint-Sulpice Ahuntsic**




Quartiers

21

Des quartiers pour le 21^e siècle

Montréal 

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

LE PROJET « **QUARTIER 21-SAINTE-SULPICE AHUNTSIC** » A ÉTÉ MENÉ DANS LE DISTRICT SAINT-SULPICE DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE DE 2006 À 2009¹. ÉGALEMENT CONNU SOUS L'APPELLATION **INITIATIVE SAINT-SULPICE**, LE **QUARTIER 21** A ÉTÉ PILOTÉ PAR L'ÉCO-QUARTIER DU SECTEUR. EN ACCORD AVEC LES BESOINS DU MILIEU, PLUSIEURS ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES ONT ÉTÉ PRÉCONISÉES, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'EMBELLISSEMENT ET D'ADOPTION DE PRATIQUES DE RECYCLAGE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCES ET LES INSTITUTIONS DU SECTEUR. DES ACTIVITÉS DE VERDISSEMENT ET DE SENSIBILISATION ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MISES SUR PIED.

Les **Quartiers 21** sont des projets de démonstration, à l'échelle locale, du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* (PSDD), qui s'inspirent de l'Agenda 21, dont ils tirent le nom. En accord avec les concepts d'Agenda 21 et de développement durable, les projets **Quartiers 21** placent la participation citoyenne et la mobilisation des acteurs locaux au cœur de leur démarche. Ces projets sont financés par la Ville de Montréal et la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Défini en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, l'Agenda 21, aussi nommé « Programme d'action pour le 21^e siècle », est un plan de mise en œuvre mondial du développement durable. Ce plan invite entre autres les collectivités locales et municipales à se doter d'un Agenda 21 local (A21L), adapté à leurs besoins et à leurs spécificités.

DE 2005 À 2010, SEIZE PROJETS **QUARTIERS 21** ONT ÉTÉ FINANCÉS À MONTRÉAL

Les **Quartiers 21** poursuivent les objectifs suivants :

- mettre en œuvre au palier local les orientations du PSDD;
- expérimenter à l'échelle locale des pratiques novatrices en développement durable intégrant les volets environnemental, économique et social;
- mobiliser les citoyens et les acteurs locaux dans la mise en œuvre du PSDD.

Les objectifs du projet

L'objectif général du *Quartier 21-Sainte-Sulpice Ahuntsic* visait principalement à mobiliser tous les acteurs locaux et les citoyens en faveur du développement durable et de l'amélioration des milieux de vie et ce, en tenant compte des divers plans de développement local. Pour ce faire, la participation à la revitalisation du secteur autrefois florissant de Chabanel a été définie comme le projet phare du *Quartier 21* et devait se traduire par la mise en place d'actions de propreté, d'embellissement, de recyclage et de mobilisation du milieu. Outre ce volet, connu sous le nom de projet *Chabanel Vert*, quatre autres volets ont également été privilégiés :

- 1) la sensibilisation auprès des usagers de la route aux effets nuisibles de la marche au ralenti des véhicules moteurs;
- 2) le reboisement du boisé Saint-Sulpice;
- 3) la sensibilisation et l'information des citoyens sur les avantages des toits verts;
- 4) l'établissement d'une ligne de pédibus à l'École Saint-Simon Apôtre pour permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied selon un trajet défini et sous la supervision d'adultes.

Saint-Sulpice : site d'implantation du **Quartier 21**

Le district Saint-Sulpice est situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Ce territoire est circonscrit par la rue Papineau à l'est, la voie ferrée au nord, l'autoroute 15 à l'ouest et le boulevard Crémazie au sud.

La revitalisation de l'artère commerciale Chabanel, qui a subi les impacts du déclin de l'industrie du textile, a été ciblée comme une action incontournable pour améliorer la qualité de vie du secteur dans le cadre des travaux de la concertation Solidarité Saint-Simon et de l'élaboration du *Quartier 21*. La relance du secteur a également été inscrite comme action prioritaire dans le cadre du *Plan d'action de développement durable d'Ahuntsic-Cartierville* en plus d'être sélectionnée en 2006 pour faire l'objet d'un programme particulier d'urbanisme (PPU).

Plusieurs autres enjeux relatifs à la qualité de vie dans Saint-Sulpice ont également orienté le déploiement du *Quartier 21*, parmi lesquels :

- la faiblesse de la participation citoyenne et de la vie de quartier dans le secteur;
- les difficultés à mobiliser les acteurs du milieu, notamment les acteurs économiques;
- la présence de zones de pauvreté;
- les problèmes de propreté et de convivialité constatés;
- la présence de territoires résidentiels enclavés.

¹ Les projets *Quartiers 21* (2006-2009) bénéficiaient alors d'un soutien financier de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et de la Direction de l'environnement et du développement durable de la Ville de Montréal.

Les activités menées dans le cadre du *Quartier 21–Saint-Sulpice Ahuntsic* ont contribué de plusieurs façons aux objectifs du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, plus spécifiquement en ce qui a trait à la mobilisation des communautés locales dans le développement durable de la métropole, au soutien à l'action des intervenants en matière d'éducation et de sensibilisation à divers enjeux de développement durable, à l'adoption de bonnes pratiques de développement durable ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des milieux résidentiels. Sur le terrain, trois types d'activités ont été menés.

Chabanel Vert

Dans la foulée de la sélection du secteur Chabanel comme territoire d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) en 2006, les acteurs du milieu, regroupés au sein de la concertation Solidarité Saint-Simon, ont élaboré le projet *Chabanel Vert*, principal volet du *Quartier 21*, pour contribuer aux efforts de revitalisation entrepris. L'*Éco-quartier Saint-Sulpice* a alors été désigné comme promoteur du projet sur le terrain. Pour dynamiser ce secteur, autrefois reconnu comme un pôle économique de l'industrie textile et de la mode à Montréal, trois axes d'intervention ont été définis : établissement d'un réseau de partenaires regroupant les citoyens, les commerçants, les industries et les institutions, augmentation du taux de participation des entreprises à la collecte sélective et à l'amélioration de la gestion de leurs déchets et embellissement du secteur.

Au chapitre des résultats, les efforts de sensibilisation et les visites d'évaluation et de suivi effectuées chez les commerçants et propriétaires de la rue Chabanel se sont traduits par une augmentation de plus de 25 % du taux de recyclage chez cette population entre 2007 et 2008. Sur le plan de l'embellissement, un projet de distribution de pots de fleurs, mené en partenariat avec l'arrondissement et les commerçants, a eu un impact favorable alors que, là encore, une augmentation de plus de 25 % des commerces participants a été constatée. Cette initiative a d'ailleurs été saluée par plusieurs résidents souhaitant la multiplication de tels projets qui contribuent à améliorer l'image du secteur. Malgré un départ intéressant, les travaux majeurs de réfection effectués sur Chabanel ont grandement limité la portée des activités en 2009, plusieurs initiatives ayant alors été annulées. C'est notamment le cas des plantations de fleurs effectuées sur de nombreux terrains et la tenue d'une corvée de propreté sur la rue Chabanel qui, malgré un succès intéressant, ont dû être annulées pour des raisons de sécurité.

On ne saurait passer sous silence le soutien offert par l'*Éco-quartier* au virage vert entrepris au Marché central. Ainsi, les contacts établis avec la direction et les commerçants ont permis la création de projets de compostage, de sensibilisation à la marche au ralenti et de recyclage.

L'instauration de la collecte sélective, inexistante jusque là au Marché central, a d'ailleurs remporté un succès intéressant; le tonnage de matières recyclées ayant doublé entre 2007 et 2008 seulement. Les promoteurs du *Quartier 21* souhaitent à cet égard que le virage entrepris au Marché central crée un effet d'entraînement chez les commerçants et propriétaires de la rue Chabanel.

Parallèlement à ces activités, l'*Éco-quartier* a participé, aux côtés de nombreux partenaires, aux réalisations suivantes : tenue de journées de marchés publics de 2007 à 2009 et démarches d'implantation d'un centre communautaire sur la rue Chabanel, qui sera en activité sous peu. Selon l'*Éco-quartier*, ce centre devrait faciliter l'établissement de contacts avec les résidents de même qu'une participation à plus long terme des citoyens autour du projet *Chabanel Vert*.

2 Verdissement du quartier

La mise en valeur du boisé Saint-Sulpice — situé entre les rues Émile-Journault au sud, le terrain du Collège Ahuntsic à l'ouest, la rue Legendre au nord et l'avenue Christophe-Colomb à l'est — est l'une des activités réalisées dans le cadre du *Quartier 21*. Près de 200 arbres ont ainsi été plantés dans cet espace vert unique dans le district, avec le concours d'une centaine de jeunes des camps de jour; l'entretien étant assuré par des membres du Collège Ahuntsic. Une activité d'éradication d'espèces envahissantes et d'introduction d'espèces indigènes y a également été menée. La création d'un nouveau partenariat avec le Marché central a quant à elle permis la récupération de 20 000 bulbes de tulipes, plantés dans une vingtaine d'écoles de l'arrondissement et dans deux institutions.

3 Activités de sensibilisation et d'éducation

Plusieurs actions de sensibilisation, de promotion et d'éducation auprès des commerçants, des travailleurs et des résidents du quartier ont été tenues sur différents thèmes et enjeux : la marche au ralenti des véhicules moteurs, la construction de toits verts et l'établissement d'une ligne de pédibus.

Afin de sensibiliser les automobilistes aux bienfaits environnementaux et économiques de l'élimination de la marche au ralenti, des moyens promotionnels ont été élaborés : dépliants et billets de courtoisie, affichage, kiosques informatifs, articles sur le web et dans les médias locaux. Soulignons que ces actions ont davantage été circonscrites dans les zones commerciales de la rue Chabanel et du Marché central, en raison de l'acuité des problèmes reliés à la marche au ralenti des véhicules moteurs.

La tenue de conférences informatives, auxquelles ont assisté près de 90 personnes au cours du projet, de même que la distribution de centaines de dépliants, d'articles et d'encarts ont été privilégiées afin de faire connaître les toits verts aux résidents et leurs nombreux avantages en milieu urbain. Plus d'une centaine d'enfants ont en outre été rejoints lors d'activités ludiques sur les toits verts, notamment dans le cadre d'ateliers de construction de maquettes de toits verts. Ces dernières ont d'ailleurs pu être vues par plusieurs personnes, notamment à l'occasion de l'événement des toits verts des Jeux de Montréal.

Enfin, des démarches ont été entreprises auprès de nombreux acteurs (direction d'école, parents, Commission scolaire de Montréal (CSDM), arrondissement, etc.) pour développer une ligne de pédibus permettant aux enfants de l'école St-Simon Apôtre d'emprunter un mode de transport actif pour se rendre à l'école dans un cadre sécuritaire. Malgré un important travail de sensibilisation quant aux avantages de ce projet sur les plans de la santé et de la sécurité des enfants, le projet de pédibus est resté lettre morte. D'autres projets ont en effet été jugés davantage prioritaires par les parents de l'école.

La mobilisation des acteurs et la participation des citoyens

L'objectif du *Quartier 21* de mettre en place un réseau de partenaires pour améliorer le milieu de vie a soulevé de nombreux défis, malgré les avancées accomplies. On peut, par exemple, constater certains obstacles à susciter l'engagement des partenaires du secteur privé.

Le soutien et l'engagement de l'arrondissement, sur les plans financier, humain et matériel se sont de surcroît avérés variables selon les projets. Plusieurs partenariats ont néanmoins été tissés avec les commerçants et la direction du Marché central, permettant l'adoption de pratiques vertes chez cette population et l'obtention de résultats intéressants en termes de développement durable. Des collaborations avec des partenaires institutionnels (Collège Ahuntsic, arrondissement, CSDM, écoles) et des partenaires privés (commerçants et propriétaires de la rue Chabanel) ont de plus été développées dans le cadre du projet *Chabanel Vert* et lors de la plantation d'arbres au boisé Saint-Sulpice.

De nombreux moyens ont été utilisés pour rejoindre la population du district et lui faire connaître les divers volets du *Quartier 21* : site web, kiosques, dépliants, publications dans les médias locaux, etc. La réalisation de petits sondages auprès des résidents et des travailleurs du secteur Chabanel a par ailleurs permis de constater l'intérêt de la population face aux pratiques de développement durable tout en explorant les améliorations concrètes souhaitées au milieu de vie. À terme, la participation des citoyens, de tous âges en l'occurrence, s'est exprimée à de multiples occasions : reboisement du boisé Saint-Sulpice, plantations de fleurs, corvées de nettoyage, etc. Plusieurs résidents ont également été rejoints dans le cadre de projets davantage axés sur la sensibilisation et l'information (sensibilisation à la marche au ralenti, toits verts), démontrant ainsi la réceptivité des citoyens à l'égard des questions environnementales. Somme toute, le *Quartier 21* dans Saint-Sulpice aura démontré l'exigence que nécessite la mobilisation d'un milieu ayant un faible historique de participation.

LES « BONS COUPS » DU QUARTIER 21 – SAINT-SULPICE AHUNTSIC

Participation au Virage vert du Marché central

Amélioration de plus de 25 % du taux de recyclage chez les commerçants de la rue Chabanel

Plantations d'arbres, de vivaces et de fleurs, de concert avec les résidents et les jeunes du quartier

Établissement de nouveaux partenariats : direction et commerçants du Marché central, écoles du quartier

Coordonnées du projet et personnes-ressources

JEAN LA ROCHE
ÉCO-QUARTIER SAINT-SULPICE
EQSS@ECO-QUARTIER.CA

ANNE PELLETIER
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE
AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL
APELLETI@SANTEPUB-MTL.QC.CA

GINETTE BEAULNE
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE
AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL
GBEAULNE@SANTEPUB-MTL.QC.CA

FRANÇOIS MILLER
VILLE DE MONTRÉAL
FMILLER@VILLE.MONTREAL.QC.CA

Série de rapports sur les Quartiers 21 à Montréal
UNE PUBLICATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL.
ISBN : 978-2-922388-56-5
ISSN : 1922-5164

RÉDACTION
MAUDE BEAUSOLEIL
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE
AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL

COLLABORATION
AFKE BENOÎT, JEAN LA ROCHE,
ANDRÉ BERGERON, FRANÇOIS MILLER

INFOGRAPHIE
STUDIO DE DESIGN GRAPHIQUE,
VILLE DE MONTRÉAL

Pour en savoir plus

SITE INTERNET DU QUARTIER 21 SAINT-SULPICE
www.quartier21.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=11&Itemid=12

PREMIER PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE (PSDD)
ville.montreal.qc.ca/developpementdurable

SITE INFORMATIF SUR LE CONCEPT D'AGENDA 21 ET SUR LES AGENDAS 21 AU QUÉBEC
www.a211.qc.ca/9623_fr.html

SITE INTERNET DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE
www.santepub-mtl.qc.ca